

Synthèse régionale

Le dynamisme ligérien face à la crise

Nathalie Cloarec, Isabelle Delhomme, Insee

L'économie française fait face à une crise sans précédent liée à la pandémie mondiale de Covid-19 et aux mesures de confinement mises en place pour y remédier. L'économie ligérienne est impactée au même niveau que la France, mais elle dispose d'atouts construits au cours des dernières années qui seront autant d'avantages pour faire face à la crise. Ainsi, en 2019, l'emploi salarié progresse davantage dans les Pays de la Loire qu'en France notamment dans l'industrie. Le chômage est à son plus bas niveau depuis la crise de 2008. Plusieurs secteurs soutiennent l'activité ligérienne en 2019 : industrie aéronautique, construction navale, transport aérien, information, communication, services immobiliers et services aux entreprises en sont quelques exemples. Certains de ces secteurs sont fortement touchés par la crise et pourraient connaître en 2020 des difficultés.

Premiers éléments sur le contexte de crise sanitaire

Pendant la période de confinement, la perte d'activité en France est estimée entre 33 % et 36 % selon les périodes par rapport à une situation « normale ». Si on prend en compte la structure régionale, la perte d'activité dans les Pays de la Loire est du même ordre de grandeur. Cependant, dans les Pays de la Loire, l'industrie contribue entre - 6,4 % et - 7,2 % et la construction, à - 5,0 % de la réduction d'activité alors qu'en France, la baisse est plutôt liée aux services marchands. La région tire son épingle du jeu grâce à son poids dans l'agriculture, la fabrication de denrées alimentaires, secteurs relativement plus épargnés.

Comme dans toutes les régions de France métropolitaine, les transactions par carte bancaire ont augmenté dans les Pays de la Loire dans la semaine qui précède le confinement (+ 9 %) par rapport à la même semaine de 2019 en raison des stocks effectués par les ménages. La semaine suivante, lors de la mise en place du confinement (semaine du 16 mars), les dépenses chutent de 38 % puis de 56 % au cours de la deuxième semaine. Au fil des semaines, la baisse est moins sensible variant de - 54 % en semaine 14, à - 35 % en semaine 19 (dernière semaine de confinement). Certaines activités se sont

organisées en mettant en place des mesures de précaution et ont pu reprendre : vente à emporter dans la restauration, bricolage, etc.

Le nombre de déclarations en douane pour les importations et les exportations s'établit à 13 100 dans la semaine qui précède le confinement soit quasiment au même niveau qu'une semaine de référence (semaine 49 en 2019). Le nombre de déclarations baisse ensuite régulièrement et atteint au cours de la dernière semaine d'avril, la moitié du volume de référence. La chute est moins forte pour les importations que pour les exportations. Les déclarations remontent légèrement au cours de la première semaine de mai.

Au 1^{er} trimestre 2020, 7 800 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire, soit une baisse de 2,5 % des créations par rapport au 1^{er} trimestre 2019 (- 2,7 % en France). Suite à la mise en place du confinement, les créations d'entreprises chutent de 61 % dans la région entre février et avril 2020. La construction, les activités immobilières et autres activités de services, ainsi que l'hébergement-restauration font partie des secteurs d'activités les plus impactés. À l'inverse, le commerce-réparation d'automobiles et de motocycles, les activités de services administratifs et de soutien, et surtout l'agriculture, la sylviculture et la pêche font partie des secteurs dans lesquels le recul des créations d'entreprises est le moins élevé. Au 1^{er} trimestre 2020, 400 défaillances d'entreprises sont enregistrées ce qui porte à 1 990 le nombre sur 12 mois glissant soit une baisse de 17 % par rapport à l'année précédente. La baisse sur 12 mois est un peu moins forte en France (- 14 %). Les procédures de liquidation ont été bloquées pendant la période de confinement, ce qui explique le chiffre relativement bas. Un nouvel état des lieux sera à faire une fois la période de reprise passée.

En mars 2020, 18 % des salariés ont été placés dans la région en chômage partiel suite au confinement. Cette part place les Pays de la Loire en 7^e position des régions métropolitaines. Les secteurs les plus impactés sont le commerce-réparation automobiles et motocycles (17 % des salariés en chômage partiel), la construction (16 %), l'hébergement-restauration (13 %), ainsi que

les activités de services administratifs et de soutien (11 %). En mars et avril 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A en France enregistre leur plus forte hausse depuis le début de la série en 1996 (+ 843 000, soit + 22,6 % en avril après + 246 100, soit + 7,1 % en mars), pour s'établir à 4 575 500. Dans la région, l'augmentation est de 32,6 % en avril après 9,6 % en mars, soit la plus forte hausse régionale, tendances proches de la Bretagne, mais ces deux régions connaissaient le plus faible taux de chômage.

Une crise qui émerge après une année 2019 dynamique

En 2019, la croissance française poursuit son ralentissement en volume : + 1,5 %, après + 1,8 % en 2018 et + 2,3 % en 2017. La dégradation des échanges extérieurs, due principalement à une décélération des exportations, pèse sur la croissance.

En 2019, l'emploi salarié progresse dans les Pays de la Loire (+ 1,4 %), davantage qu'au niveau national (+ 1,1 %). Il continue ainsi sa progression sur un rythme plus soutenu qu'en 2018 mais moins qu'en 2017 (+ 0,7 % après + 2,4 % en 2017). Ainsi, la région crée 19 800 emplois salariés, contre 10 600 en 2018. Dans les Pays de la Loire, 33 100 entreprises sont créées, soit le plus haut niveau depuis dix ans. Les créations d'entreprises progressent de 23,7 %, portées par l'essor des immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur. La hausse est également soutenue pour les créations d'entreprises individuelles classiques et de sociétés. Le solde commercial se détériore et s'établit à - 5,7 milliards d'euros. Les exportations baissent légèrement, en raison des produits énergétiques et ce, malgré le dynamisme du secteur des produits de la construction aéronautique et spatiale.

Augmentation de l'emploi industriel

Avec une augmentation des chiffres d'affaires et des exportations, l'industrie conforte son rôle moteur dans l'économie des Pays de la Loire en 2019. Hors intérim, l'emploi salarié industriel progresse de 1,1 %, poursuivant son dynamisme des deux années précédentes. En France, il augmente

légèrement (+ 0,3 %), comme en 2018. Tiré par la construction navale, l'emploi croît plus fortement dans la fabrication de matériels de transport. La situation est également favorable dans le secteur des biens d'équipements où l'emploi est en hausse. Dans les industries agroalimentaires, l'emploi progresse (+ 1,6 %) après une année de stabilité (+ 0,3 % en 2018).

Pour la troisième année consécutive, l'emploi augmente dans la construction. Cependant, malgré leur maintien à un niveau élevé, les ventes d'appartement baissent en 2019. Les mises en chantiers sont en hausse.

Le tertiaire marchand reste bien orienté, l'intérim repart

En 2019, l'emploi dans le tertiaire marchand augmente, marqué par le rebond de l'emploi intérimaire (+ 2,8 % après - 5,7 % en 2018). Ses effectifs augmentent de 2,1 % sur un an, et de 1,6 % en France. L'information, la communication, les services immobiliers et les services aux entreprises sont les secteurs les plus dynamiques. L'emploi y connaît les plus fortes augmentations.

En 2019, l'activité des transports est un peu moins dynamique que les années précédentes. Le ralentissement de la demande en services de mobilité et les mouvements sociaux liés à la réforme des retraites en sont les principales raisons. La croissance de l'emploi salarié dans le secteur des transports ralentit après une année 2018 très dynamique. La croissance des ventes de véhicules neufs est la plus faible des quatre dernières années. Le transport aérien à bas coût continue de tirer la croissance du trafic de l'aéroport de Nantes ; il représente 63 % du trafic. Après deux exercices

exceptionnels, les flux du port de Nantes Saint-Nazaire reculent, pénalisés en fin d'année par le blocage des terminaux.

Dans le commerce, l'emploi poursuit sa progression. Avec une augmentation de 5,0 % de l'emploi dans l'hébergement et la restauration, le secteur est très dynamique. La fréquentation des campings et des hôtels progresse. Cette hausse est portée par la clientèle résidant en France, alors que la clientèle non résidente est moins présente qu'en 2018.

Une année fructueuse pour les filières porcine et laitière

En 2019, les conditions climatiques du premier semestre sont optimales pour le bon développement des céréales à paille. Au second semestre, la chaleur et la sécheresse estivale affectent les cultures d'été. À l'exception du melon, l'offre en légumes est en baisse. Pour le vignoble, touché par plusieurs épisodes de gel, la vendange est de bonne qualité mais réduite. Le marché européen des bovins est tendu. À l'inverse, celui du porc connaît de fortes demandes des pays asiatiques. La collecte en lait conventionnel se maintient ; celle en lait biologique poursuit sa progression. La production nationale d'œufs de consommation diminue, avec des cours toujours fermes mais en deçà du niveau élevé de 2018. Les ménages plébiscitent toujours les achats d'œufs biologiques et de plein air.

Nouvelle accélération des encours de crédits

Avec une progression de 7,1 milliards d'euros entre fin 2018 et fin 2019, les

encours de crédits distribués à la clientèle non financière des Pays de la Loire atteignent 114,8 milliards d'euros. La région se maintient ainsi au 8^e rang des régions françaises. Les crédits immobiliers, principal segment en volume, augmentent de 6,6 %. Les crédits à l'équipement poursuivent nettement leur accélération. Les crédits de trésorerie progressent plus modérément.

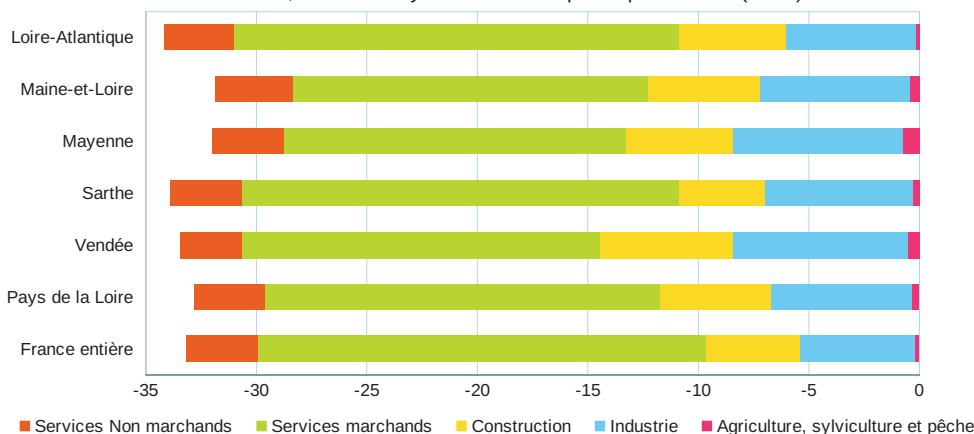
Baisse du chômage et de la demande d'emploi

En 2019, le taux de chômage recule de nouveau dans les Pays de la Loire. Il s'établit à 6,9 %, niveau le plus bas depuis la crise de 2008. Fin 2019, les Pays de la Loire affichent un des plus faibles taux des régions françaises. La baisse est légèrement plus faible qu'en France, le taux national s'établissant à 8,1 % de la population active.

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) se poursuit en 2019 (- 0,6 %). Avec les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C), la région compte 311 700 demandeurs d'emploi fin 2019, soit une baisse de 2,0 %. Toutefois, la situation des demandeurs d'emploi est contrastée. Le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans poursuit son augmentation. Les demandeuses d'emploi, quant à elles, sont moins nombreuses qu'en 2018 (171 300 fin 2019 après 175 200 fin 2018). ■

1 La Loire-Atlantique et la Sarthe plus impactés en raison du poids des services marchands

Baisse d'activité estimée au 7 mai pour les 15 jours précédents la reprise et contribution des différents secteurs en France, dans les Pays de la Loire et par départements (en %)



Source : Insee, calculs à partir de sources diverses.

Contexte national

L'économie française en ralentissement modéré en 2019 puis en forte chute début 2020

Thomas Ouin-Lagarde, Insee

L'activité a ralenti en 2019 dans presque tous les pays avancés

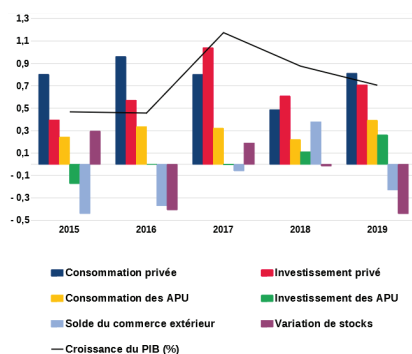
Les incertitudes politiques et économiques provenant notamment du *Brexit* ou de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ont pesé non seulement sur les échanges commerciaux mais aussi, plus globalement, sur l'investissement des entreprises et la croissance mondiale. Après un pic d'activité en 2018, l'activité aux États-Unis a ralenti en 2019 (+2,3 %, après +2,9 %), grevée par la décélération de la consommation des ménages (+2,6 %, après +3,0 %) et par l'essoufflement de l'investissement des entreprises (+2,1 %, après +6,4 %). En zone euro, l'activité a également ralenti, pour la deuxième année consécutive (+1,2 %, après +1,9 %) et malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours accommodante. En particulier, l'activité a très nettement décéléré en Allemagne (+0,6 %, après +1,5 %) et en Italie (+0,3 %, après +0,8 %) mais a un peu mieux résisté en France (+1,5 %, après +1,8 %) et en Espagne (+2,0 %, après +2,4 %). En 2019, l'activité britannique a évolué par à-coups au gré des anticipations et des comportements de stockage avant la date, plusieurs fois reportée, du *Brexit*. En moyenne en 2019, l'activité y a crû de 1,4 % (après +1,3 % en 2018).

En 2019, l'activité française a connu un nouveau ralentissement, quoique modéré

Après une année 2017 très dynamique (+2,3 %) et une décélération en 2018 (+1,8 %), l'activité a de nouveau ralenti en 2019 (+1,5 %, *figure 1*). Ce ralentissement est dû notamment à une dégradation des échanges extérieurs, qui ont contribué négativement à la croissance (-0,2 point, après +0,4 point). En effet, les exportations en volume ont décéléré (+1,9 %, après +4,4 %) davantage que les importations (+2,5 %, après +3,1 %). Le ralentissement des exportations a concerné tant les produits manufacturés, notamment les matériels de transport, que les services. En revanche, la demande intérieure a nettement accéléré,

soutenant la croissance (contribuant pour +2,2 points, après +1,4 point en 2018). Cette accélération a été portée à la fois par les dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques et par l'investissement total.

1 L'activité ralentit en 2019, freinée par le solde du commerce extérieur



Note : croissance du PIB en % et contributions en point.
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

La consommation des ménages a accéléré

Les dépenses de consommation des ménages ont accéléré en 2019 (+1,5 % en volume, après +0,9 % en 2018), dans un contexte d'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages. Ces dépenses ont été soutenues, en particulier, par les achats de biens durables, notamment en équipement du logement, et par les dépenses de loyers, d'hébergement-restauration et d'autres services marchands.

L'investissement a été très dynamique

La formation brute de capital fixe de l'ensemble des agents économiques a accéléré en 2019 (+4,2 %, après +3,2 % en 2018), soutenue par l'investissement des ménages (+1,8 %, après +1,5 %) et par l'investissement public (+7,7 %, après +3,3 %), lui-même porté par l'investissement en construction des collectivités locales avant les élections municipales. L'investissement des entreprises est resté très dynamique (+3,6 %, après +3,7 %), en particulier en services.

En 2019, le chômage a nettement baissé

L'emploi total a fortement accéléré en 2019, avec 358 000 créations nettes d'emplois tous secteurs confondus après 228 000 en 2018 (dont 287 500 créations nettes d'emplois dans le champ salarié public et privé, après 158 100 en 2018). Ainsi, le taux de chômage a poursuivi sa décroissance, atteignant 8,1 % de la population active française au quatrième trimestre 2019 après 8,7 % au quatrième trimestre 2018 (soit 8,4 % en moyenne annuelle en 2019 après 9,0 % en 2018).

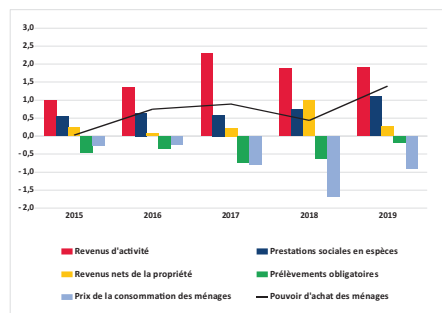
Le pouvoir d'achat des ménages a soutenu la consommation

En 2019, le revenu disponible brut des ménages a progressé de 3,1 % en valeur (après +3,0 % en 2018). Il a été soutenu par une accélération des prestations sociales (+3,1 %, après +2,0 %, notamment du fait, en 2019 de la revalorisation et de l'élargissement de la prime d'activité mis en place dans le cadre des mesures d'urgence économiques et sociales) et par le ralentissement des impôts courants (+0,3 %, après +9,6 % en 2018), du fait notamment de la poursuite des réductions de taxe d'habitation et après une forte hausse de la CSG en 2018 du fait de la bascule de cotisations sociales vers la CSG. Les salaires nets de cotisations sociales ont ralenti, mais sont restés vigoureux (+3,3 %, après +4,8 %). Le prix de la dépense de consommation finale a ralenti (+0,9 %, après +1,7 % en 2018), si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible a accéléré (+2,1 %, après +1,3 %, *figure 2*). Ramené au niveau individuel, le pouvoir d'achat par unité de consommation a augmenté de 1,5 % (après +0,7 % en 2018).

Du côté des entreprises, la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allègements de cotisations sociales a nettement soutenu le taux de marge des sociétés non financières (+1,8 point, mais +0,1 point hors transformation du CICE).

2 L'accélération des prestations sociales soutient le pouvoir d'achat

Évolution du pouvoir d'achat en % et contributions en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Au mois de mars et au deuxième trimestre 2020, l'activité a fortement chuté

Le contexte conjoncturel de l'année 2019 a été radicalement modifié début 2020 avec l'émergence de l'épidémie de Covid-19, frappant d'abord la Chine puis se propageant dans le reste du monde. Les mesures prises, en France et dans les autres pays concernés, pour endiguer la propagation du virus, ont des conséquences lourdes sur le fonctionnement des économies. En France, un confinement de la population a été mis en place entre le 16 mars et le 11 mai, s'ajoutant à la fermeture des établissements recevant du public et des commerces non essentiels.

Dans ce contexte, l'activité a lourdement chuté : pendant toute la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité (figure 3). Dans les autres pays, la forte baisse du PIB au premier trimestre 2020 témoigne, comme en France, de l'ampleur du choc.

Au premier trimestre 2020, le PIB a baissé de 2,2 % en Allemagne, 5,3 % en France, 5,3 % en Italie, 5,2 % en Espagne, 2,0 % au Royaume-Uni, 1,3 % aux États-Unis, ces écarts pouvant traduire à la fois les différences de calendrier dans la mise en place de mesures d'endiguement de l'épidémie et les différences méthodologiques d'estimation de l'activité dans cette période très particulière.

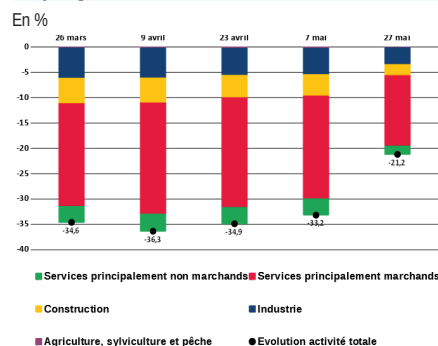
En France, la perte d'activité concerne surtout les branches marchandes (- 40 % pendant toute la durée de confinement). Dans l'industrie, hormis la branche agro-alimentaire nécessaire à la fourniture de biens essentiels, les autres branches sont particulièrement touchées, à travers la baisse de la demande nationale et étrangère, les difficultés d'approvisionnement ou encore l'indisponibilité de la main-d'œuvre et les difficultés à mettre en place les mesures sanitaires sur les sites de production. Dans les services, les pertes d'activité sont plus contrastées, élevées dans les secteurs directement concernés par les mesures de confinement (commerce, services de transport, hébergement et restauration, loisirs) et plus faibles dans les activités telles que les services financiers ou d'assurance. Enfin, la construction a pâti de l'arrêt partiel voire complet des chantiers.

La crise sanitaire s'est également traduite par un recul important de la consommation des ménages, qui elle aussi se serait située un tiers environ en deçà de son niveau en situation « normale » (- 35 % de perte de consommation à la fin mars puis - 32 % au 7 mai). Cette perte traduit notamment la chute des achats de carburants, de véhicules automobiles et d'autres biens manufacturés (habillement) mais également des services de transport, d'hébergement et restauration et de

loisirs. En revanche, certains produits ont vu leur consommation augmenter pendant le confinement (produits alimentaires notamment).

Cette crise touche fortement l'ensemble des régions françaises, avec quelques disparités néanmoins, compte tenu des différences de structure sectorielle qui existent d'un territoire à un autre. En effet, la perte d'activité au niveau local dépend entre autres du poids des activités durement touchées par la crise (tourisme, construction...) et de celui des secteurs qui au contraire sont davantage épargnés (agriculture). ■

3 L'activité a fortement baissé pendant le confinement puis se redresserait progressivement



Source : Points de conjoncture de l'Insee ; les dates indiquées sont les dates de parution de ces différents Points.

Pour en savoir plus

- Voir l'éclairage régional du Point de conjoncture du 7 mai.